

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 **Secrétariat** : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Ce week-end :
quête pour l'Université Catholique
de l'Ouest à Angers.



Bulletin paroissial n° 578 du 6 au 12 février 2022

MESSES DOMINICALES

Samedi 12 février <i>B^{se} Ombeline</i>	Névez	18h00
	Arzano	
	St Thurien	
Dimanche 13 février <i>St Gilbert</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Clohars	
	Querrien	
Samedi 19 février <i>St Gabin de Rome</i>	Nizon	18h00
	Guilligomarc'h	
	Mellac	
Dimanche 20 février <i>Ste Aimée</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Riec	
	Bannalec	

Il n'y aura **pas de messes en semaine** entre le 7 et le 12 février, les prêtres de notre paroisse participant à une retraite.

Nous vous rappelons que le port du masque, la désinfection des mains et les distances physiques **sont obligatoires** durant la messe.

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION

Le **samedi 12 février** de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale Ste Croix à Quimperlé ; Possibilité de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou en semaine, sans rendez-vous.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église de Clohars le mardi à 17h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 14h30 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 11h00.

Eglise N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h45, pour la France et le monde.

Eglise de Pont-Aven le mercredi à 17h30 à l'intention de la crise mondiale et des prochaines élections en France.



ADORATION DU SAINT SACREMENT

Sacristie de l'église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Eglise de Locunolé le vendredi de 20h00 à 20h30.



PRIERE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00 à la chapelle de Trémorvézen et à la chapelle de Trémalo ;

Mardi 8 février à 14h30, à la maison paroissiale derrière la mairie : réunion du MCR à Clohars.

Jedi 12 février à 17h à l'église de Moëlan sur Mer (et tous les 2^{ème} jeudis du mois) : prière d'intercession.

Depuis ce 1er février, il y a de nouveau une **permanence à la maison paroissiale de Scaër**, 15 rue Ernest Renan tous les **mardis et samedis matin de 10h à 11h30**. Tel : 02 98 59 40 31.

Intention de prière du pape François pour le mois de février : « Prions pour les religieuses et les consacrées, en les remerciant pour leur mission et leur courage, afin qu'elles continuent à trouver de nouvelles réponses aux défis de notre temps »

“L’Espérance ne déçoit pas” : repères de discernement sur la vie sociale et politique en 2022

Alors que la campagne électorale 2022 démarre, le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France publie “L’espérance ne déçoit pas”. Les dix évêques proposent aux citoyens, aux catholiques et à ceux qui voudront bien le lire, quelques repères de discernement sur la vie sociale et politique. L’Église souhaite avec humilité contribuer à la réflexion qui alimentera les débats nécessaires au vote de la prochaine Présidence de la République. (...)



L’année 2022 sera marquée dans notre pays par les élections présidentielles et législatives. Ces échéances électorales sont une occasion de débattre et de discerner dont les catholiques ne sauraient se désintéresser. Le contexte actuel pose aux concitoyens que nous sommes tous des questions singulièrement graves et nombreuses : elles appellent à prendre toute leur part à la réflexion commune. L’interrogation biblique « qu’as-tu fait de ton frère ? » avait servi de titre au document proposé par les évêques à l’approche des élections de 2007. Cette question doit rester l’exigence principale qui déterminera nos choix électoraux.

C’est avec humilité que l’Église catholique intervient dans le débat qui s’ouvre. Réunis en Assemblée plénière début novembre 2021, les évêques de France ont en effet reconnu la responsabilité institutionnelle de l’Église dans les violences qu’ont subies tant de personnes victimes d’agressions sexuelles en son sein et la dimension systémique de ces abus. Notre Église a failli. C’est bien conscient de cette situation que le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France ose néanmoins partager la présente réflexion car Celui en qui nous croyons nous invite à lui rendre témoignage, au-delà même des fautes et des péchés que nous reconnaissons.

La crise du coronavirus souligne avec brutalité les fragilités humaines et spirituelles de notre société mais aussi sa grande capacité de rebond et de créativité. Il y a en elle beaucoup de violences latentes qui s’expriment parfois malheureusement en paroles et en actes. Le risque de fracturation de notre communauté nationale tout comme la recrudescence des tensions internationales sont réels. La période électorale constitue une occasion pour chacun d’assumer mieux ses responsabilités à l’égard de tous. Nous ne pouvons pas nous laisser enfermer dans l’amertume ou le découragement. Notre foi chrétienne nous pousse à affirmer et à reconnaître les capacités de justice et de paix présentes dans le cœur humain. Nous sommes donc constamment appelés non seulement à la vigilance éthique et sociale mais aussi à l’espérance.

La vie en société passe par le choix de chacun de vivre en paix avec tous. « Retrouver le sens du politique », comme nous y invitons en 2016, ce n’est pas d’abord avoir des idées sur la politique mais avant tout cultiver le désir de respecter profondément et activement ceux et celles au milieu de qui nous vivons. Le défi inhérent au système démocratique consiste pour une société à choisir la direction qu’elle veut prendre en acceptant la confrontation des aspirations et des conceptions diverses de ses membres.

Nous appelons donc de nos vœux un débat préélectoral qui permette une rencontre franche et respectueuse des idées et des programmes, afin d’aboutir à une décision électorale qui pourra être accueillie par tous et porter du fruit à long terme. De ce point de vue, si la décision de voter blanc peut avoir du sens, s’abstenir de voter est un manquement à la responsabilité qui incombe à chacun à l’égard de tous : assumer cette responsabilité est un devoir qui demeure, même dans des institutions toujours imparfaites. Il n’est d’ailleurs pas illégitime de se demander si les modifications apportées à nos institutions ces dernières décennies ont vraiment favorisé une amélioration de leur fonctionnement et une participation plus effective des citoyens à la vie politique.

Les chrétiens savent également que la justesse éthique et la justice sociale vont de pair et qu’il n’est jamais légitime ni fécond de choisir l’une au détriment de l’autre ou d’imaginer préserver l’une en sacrifiant l’autre. Le bien commun est un tout complexe dont on ne peut se satisfaire de privilégier une dimension en négligeant les autres. Un des apports possibles des chrétiens à la réflexion commune est précisément la prise en compte attentive de « tous les hommes et de tout l’homme », de la richesse globale des personnes et de la société à préserver et à promouvoir.

« L’espérance ne déçoit pas » de la Conférence des Évêques de France, collection Documents des Églises - janv. 2022. 4,90€.